



OLEICULTURE

Bulletin d'information technique n°6

Chambre départementale d'agriculture
15 av. Jean Zuccarelli
20220 Bastia

Octobre 2010

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse (<http://meteo.fr/extranets>)

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), la température (comprise entre 8 et 35°C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

	jeudi 14/10/2010	Vendredi 15/10/2010	Samedi 16/10/2010
	Nuageux mais les pluies sont rares. Vent de tendance Nord Ouest, faible en Balagne, 20 km/h dans le Cap Corse. En plaine orientale vent de Nord Ouest à Nord Est à 20 km/h. Maximales entre 18 et 21°C.	Nuageux, rares pluies localisées sur Est Corse ou dans le centre. Vent de Nord Ouest faible le matin, à 30 km/h l'après midi. Maximales de 20 à 22°C.	Nuages encore nombreux. Températures plutôt fraîches et vent d'Ouest assez fort.
BASTIA	Conditions météo limites devenant optimales à partir de 11h*	Conditions météo optimales	Conditions météo défavorables (pluie : 8 mm)
CALVI	Conditions météo optimales *	Conditions météo optimales *	Conditions météo optimales
CORTE	Conditions météo défavorables (pluies faibles : 1.6 mm)	Conditions météo défavorables (pluies faibles : 1.6 mm)	Conditions météo limites (rares averses : 0.4 mm) devenant optimales à partir de 14h
OLETTA	Conditions météo optimales *	Conditions météo optimales *	Conditions météo limites (rares averses : 1.2 mm)
PIETRALBA	Conditions météo optimales *	Conditions météo optimales *	Conditions météo optimales
SAN GIULIANO	Conditions météo optimales *	Conditions météo optimales *	Conditions météo limites (rares averses : 1.2 mm)

* Sauf humidité > 80% : contrôler si l'étiquette du produit indique des conditions d'humidité nécessaires pour une utilisation optimale.

■ Conditions météo **optimales**

■ Conditions météo **limites**

■ Conditions météo **défavorables**

* Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Civam bio Corse, CDA 2B et réseau de piègeurs.

MOUCHE DE L'OLIVE – *BACROCERA OLEAE*

Le nombre de mouches dans les pièges diminue : c'est la fin du vol et ce, à toutes les altitudes. Le traitement en verger sensible a déjà du être effectué.

Les températures diminuent depuis ce début de semaine. Si elles se maintiennent comme il est prévu entre 18 et 22°C de maximum, le développement larvaire sera plus long. Les piqûres de ponte observées actuellement seront peu préjudiciables pour la récolte et la qualité de l'huile obtenue, surtout si la récolte a lieu précocement (fin octobre à mi-novembre).

Toutefois : si vous n'avez pas encore traité contre cette génération, et en fonction des observations dans votre parcelle, il peut être justifié d'appliquer un traitement préventif (délai avant récolte de 7 jours) ou curatif (attention au délai avant récolte de 21 jours) si de nouvelles piqûres sont apparues et si vous ne récoltez pas dans les 3 semaines.

Le seuil de dégâts acceptable pour l'huile à la récolte est de 10% de fruits avec des trous de sortie.

Dans ces conditions, la trituration doit avoir lieu dans les 24h qui suivent la récolte.

LA METHODE DE LUTTE PREVENTIVE

Produits autorisés sur olivier contre la mouche de l'olive

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose
DELTAMETHRINE Limité à 3 applications max./campagne <u>Lessivage à 10 mm</u>	DECIS PROTECH	0,083 l/Hi
	SPLIT PROTECH*	
	PEARL PROTECH	
LAMBDA-CYHALOTHRINE Limité à 2 applications max./campagne <u>Lessivage à 10 mm</u>	KARATE Xpress	0,025 Kg/Hi
	KARACHOC	0,025 l/Hi
	KARATÉ AVEC TECHNOLOGIE ZÉON	0,013 l/Hi
SPINOSAD Limité à 4 applications max./campagne <u>Lessivage à 10 mm</u>	SYNEÏS APPAT	1,2 l/Ha

Source : MAP/e-phy 29/07/10

*Commentaires associés à la spécialité "Split protech" : Mention abeilles accordée pour les usages avec moins de 7,5 g de SA à l'hectare Apposer "Ne pas traiter en présence d'abeilles" sur l'étiquette.

LA METHODE DE LUTTE CURATIVE

Le traitement curatif (à base de diméthoate) permet d'éliminer les adultes au moment de la pulvérisation par contact avec le produit et les larves des premiers stades pendant 10 à 14 jours. C'est pourquoi il est important de bien positionner le traitement : on attend que les captures d'adultes augmentent dans les pièges et que les pontes aient débuté (environ 5 jours après le 1^{er} piégeage).

Traitement larvicide curatif – Produits autorisés sur olivier contre la mouche de l'olive

Matière active	Spécialités commerciales	Dose
DIMETHOATE	ROGOR PIPC 400	0,075 l/hl
	DANADIM (PROGRESS ou SUPER)	

Source : MAP/e-phy 29/07/10

Délai de rentrée dans le verger pour les deux spécialités : 24 heures.

Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

L'ŒIL DE PAON – *SPILOCAEA OLEAGINEA*

Les conditions météorologiques sont toujours favorables à la propagation et au développement de la maladie : la pluie, qui est le principal facteur de dissémination et les températures qui sont comprises entre 9 et 25°C (avec un optimum entre 15 à 20°C). Le temps nécessaire à l'apparition de la tache après la contamination varie avec la température : optimum de 12 à 15 jours à 16-20°C.

Il est donc recommandé de traiter dans les vergers sensibles à la maladie : pour des traitements à la bouillie bordelaise, il est possible d'utiliser la ½ dose préconisée pour limiter les doses de cuivre métal par hectare. Respecter la dose annuelle de cuivre métal apportée sur le verger, qui est de 6 kg / ha / an.

Seuil de nuisibilité : + de 15 % de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10 % de feuilles présentant les symptômes.

Il existe deux méthodes de lutte selon l'état du verger :

- Traitements préventifs : au cuivre et au mancozèbe. Nombreuses spécialités commerciales.

Appliquer les traitements à l'approche d'un épisode pluvieux OU si la dernière application préventive date de plus d'un mois. Assurer une couverture continue au printemps et à l'automne. Renouveler le traitement lorsque celui-ci a été lessivé, c'est-à-dire après 20 à 50 mm d'eau au maximum selon les formulations, répartis en une seule fois ou cumulés sur plusieurs événements pluvieux.

- Traitements curatifs : avec le krésoxim-méthyl (spécialité commerciale : STROBY DF à 0.020%).

Appliquer cette spécialité avant ou après les pluies, surtout s'il y a eu un déficit de traitement à la saison précédente. Effectuer deux traitements maximum avec ce produit, alterner avec du cuivre. Produit non lessivable, mais non systémique.

Attention aux conditions d'utilisation des produits et au délai avant récolte (entre 3 et 21 jours selon la spécialité - voir étiquette)

TEIGNE DE L'OLIVIER – *PRAYS OLEAE*

Dans les vergers de référence le troisième et dernier vol est en cours. En altitude, le niveau de population se maintient, en zone < à 150 m les captures dans le piège delta diminuent :

- Zone < 150 m d'altitude, verger non traité : 77 adultes comptés en 4 jours ;
- Zone 400 m d'altitude, verger traité : 183 teignes comptées en 4 jours.

Il n'y a **aucun traitement à réaliser sur cette génération** : si les dégâts sont là, la lutte devra être envisagée au printemps prochain, sur les chenilles de première génération (sur bouton floraux).

Information : la prochaine **Collecte des Emballages Vides de Produits Phytosanitaires et Fertilisants** aura lieu les mardi 19 et mercredi 20 octobre 2010. Les sites de collecte sont :

- Canico Casamozza
- Cave Saïer à Aléria (un seul site sur le sud de la plaine sera ouvert : fermeture du site de l'ancienne cave de Ghisonaccia)
- Clos culombu à Lumio (uniquement le mercredi matin de 9h à 12h)